

CONDUITE DE LA THESE : CONTINGENCES ET NECESSITES.

Ce séminaire vise à encourager les doctorants à échanger sur leur vécu de la thèse dans ses dimensions les plus concrètes : lieu de travail, encadrement, conduite de l'activité de recherche.

Objectifs du séminaire.

Les difficultés de la thèse sont souvent plus basiquement matérielles que la résolution de questions de droit. Pour ainsi dire, la thèse elle-même est souvent le moindre problème du doctorant. Ce séminaire propose donc d'évoquer diverses questions qui tournent autour de la thèse et sont souvent laissées de côté :

- Qu'est-ce qu'une thèse longue ou courte, quand certains doctorants travaillent et d'autres non ?
- Travaille-t-on mieux chez soi, en bibliothèque ou ailleurs ?
- Qu'est-ce qu'une bonne relation avec son directeur de thèse ?
- Comment obtenir des retours réguliers sur son travail ?
- Qu'est-ce qu'une bonne journée, une bonne semaine de travail en thèse ?
- Les thésards prennent-ils des vacances ?
- Où placer la limite vie privée-vie de thèse ?
- Comment coordonner la recherche et les activités annexes que sont l'enseignement, les publications, le suivi de séminaires, les tâches administratives et le paiement d'un loyer ?

Déroulement des séances

Chaque séance se déroule en deux ou trois temps :

D'abord, une rapide présentation est faite sur un sujet d'introduction, par exemple « à quoi est *censé* ressembler un bon thésard ? », « qu'est-ce qu'une bonne direction de thèse ? » ; cette présentation peut être réalisée par l'animateur du séminaire ou tout doctorant volontaire.

Dans un deuxième temps s'ouvre un débat. A partir du problème ou de la figure théorique évoqué, les doctorants sont invités à discuter de la façon dont la réalité de leur travail s'écarte de cet idéal et des moyens qu'ils mettent en œuvre pour faire face à cet écart.

Enfin, si le temps le permet, les doctorants peuvent faire part de tout problème auquel ils font face dans leur travail de thèse et en discuter.

A la fin de la séance, idéalement, les doctorants auront pu évoquer leurs réactions à tel ou tel problème, depuis l'absence de bureau jusqu'à l'invisibilité d'un directeur de thèse ou à un *burn-out*, tandis que les autres doctorants en auront tiré un enseignement quant aux façons de prévenir ou de régler tel ou tel problème s'ils venaient à les rencontrer.

Informations pratiques.

Le séminaire est animé par Monsieur Léo Griffaton-Sonnet, doctorant en quatrième année à l'école doctorale de droit comparé. Contact : leo.griffaton@gmail.com

Les séances durent une heure et demie et ont lieu au centre Malher, métro Saint-Paul ou Pont-Marie.

Au cours de l'année 2017-2018 trois séances sont prévues:

- **mardi 14 novembre de 11h à 12h30** Panthéon salle 2
- **mardi 13 février de 11h à 12h30** (*salle en attente*)

- **jeudi 12 avril de 11h à 12h30** (*salle en attente*)

Les inscriptions sont ouvertes pour une quinzaine de doctorant(e)s.

Il suffit d'écrire par courriel au département de droit comparé : eddc@univ-paris1.fr